Syndicat National des Enseignements de Second degré

FICHE A RENVOYER

par e-mail (syndiqués uniquement): emploi@aix.snes.edu

ou par courrier

.SNES Aix Marseille 12 place du Général De Gaulle 13001 Marseille

PEGC : fiche téléchargeable sur le site national du SNES

A remplir avec précision

Avancement d'échelon 2009/2010

DISCIPLINE : **ACADEMIE :**

Catégorie : **Situation 2009/2010 :**

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales	Sexe	Date de naissance

Prénoms : Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

N° de téléphone : Courriel : @

N° de téléphone mobile : (En fournissant ce numéro, les syndiqués recevront par SMS leur résultat)

Etablissement d'exercice : Code :

VOTRE SITUATION DE CARRIERE

Les notes prises en compte sont celles de l'année 2008/2009

Note pédagogique : sur 60 Date de la dernière inspection :

Note administrative : (CPE et Co-Psy : sur 20 ; A.E : sur 100 ; autres catégories : sur 40)

Date de titularisation dans ce corps : **Ancienneté générale de service** :

SELON VOTRE SITUATION, remplir la rubrique A ou B

A. Dans le corps actuel, vous êtes titulaire

- Echelon dans ce corps :
- Date d'entrée à cet échelon :
- Mode de promotion à cet échelon :
- Si cet échelon est acquis par reclassement, reliquat d'ancienneté dans l'échelon à la date du reclassement :

JOINDRE le dernier arrêté de promotion ou l'arrêté de reclassement

B. Dans le corps actuel, vous êtes stagiaire

- Ancien corps :
- Echelon dans l'ancien corps :
- Date d'accès à cet échelon :
- Mode de promotion à cet échelon :
- Date de titularisation dans l'ancien corps :

JOINDRE le dernier arrêté de promotion

AVANTAGE SPECIFIQUE D'ANCIENNETE

Pour connaître la liste des établissements y ouvrant droit, consultez le BO n° 10 du 08/03/2001. Si vous exercez, **même partiellement**, dans un de ces établissements, joignez à cette fiche le détail de vos affectations depuis l'année scolaire 1999/2000 (précisez-le ou les établissements d'exercice) et indiquez à chaque fois la quotité de service effectuée dans lesdits établissements.

Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon

Type du congé :

Début du congé :

Date de la réintégration :

N° SNES (voir carte syndicale)

Cotisation remise le

Académie :

Nom(s) figurant sur la carte :

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 45, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :